



District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>

Bulletin Officiel n° 15
du Jeudi 28 Octobre 2021



Rencontres Clubs / District

Rappel des dates :

- . Mardi 2 Novembre 2021 à 19 H à ST DENIS LES BOURG (« La Ferme » au centre socio-culturel en face de la Mairie)
- . Mercredi 3 Novembre 2021 à 19 H 30 à VEYZIAT (salle des fêtes au centre du village)

Pass sanitaire obligatoire.

Les clubs concernés ont été invités par mail.

CLUBS, PRENEZ NOTE !

Lorsque vous envoyez un mail, vous devez uniquement écrire sur la boîte mail :

district@ain.fff.fr (et sur aucune autre).

Le secrétariat se charge de les communiquer aux commissions concernées.

COMITE de DIRECTION

CARNET NOIR

Le Président, les membres du Comité de Direction, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à Jean-Marie ABBEY, Président Délégué et trésorier du District, et à sa famille suite au décès de sa maman.

REUNION DU COMITE DE DIRECTION

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Lundi 15 Novembre 2021 à 18 heures au siège du District.

TRESORERIE

Clubs absents à l'AG du District du Samedi 23 Octobre 2021 à Viriat

Les clubs ci-dessous sont amendés selon les tarifs en vigueur :

Ain Sud Foot (548198) : 100 €
Anglefort (526650) : 66 €
Artemare (560289) : 66 €
Bellegarde CO (504556) : 100 €
Béon (526190) : 66 €
Berges du Rhône (580634) : 100 €
Buyatin (553706) : 100 €
Champagne (516722) : 66 €
Chazey Bons (519781) : 66 €
Chevroux (528069) : 100 €
Culoz Grand Colombier (552893) : 100 €
Dortan (525314) : 100 €
Guéreins (533355) : 100 €
Jassans Frans (582242) : 100 €
Le Mas Rillier (537222) : 66 €
Mille Etangs (581373) : 66 €
Nantua (527613) : 100 €
Oyonnax ASP (529716) : 66 €
Oyonnax ATT (542552) : 100 €
Peyrieu Brens (536387) : 0 €
Sermoyer (519166) : 66 €
St Denis Ambutrix (546944) : 100 €
St Marcel (547503) : 100 €
St Maurice de Gourdans (519471) : 100 €
St Vulbas Plaine de l'Ain (550800) : 100 €
Tenay (500423) : 0 €
Vaux en Bugey (520588) : 66 €
Veyle Saône (580902) : 100 €
Veyle Vieux Jonc (547601) : 66 €

Clubs représentés par un autre club :

Colomieu (531222) représenté par CS Belley : 33 €

Départ avant la fin de l'assemblée générale :

Plastics vallée (547044) : 33 €

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 27.10.2021

COURRIERS ARBITRES

BEDJA Madjid : réponse sera faite. Nous sommes toujours en attente de votre justificatif

ALTAN Izzet : attestation professionnelle pour absence à réunion.

KREUTNER Mickaël : attestation professionnelle pour absence à réunion.

JAOUAB Adil : attestation professionnelle pour absence à réunion.

VAUDON Antony : absence observateur

METEAU Patrice : confirmation de présence à réunion.

COURRIERS CLUBS

OLYMPIQUE BUYATIN : absence d'arbitre.

A S CHAVEYRIAT : le Président a répondu.

U S SAINT CYR SUR MENTHON : la réponse vous a été donnée à l'Assemblée Générale du District.

BOURG SUD : courrier relatif à des faits de match.

DIVERS

Commission Fédérale de l'Arbitrage : relatif à la fonction de référent en arbitrage.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 02 Novembre à 19heures.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une dernière formation aura lieu durant le mois de Décembre, sur le club de l'Entente Sportive Revermontoise à St Martin du Mont (date communiquée courant Octobre)

COMMISSION FEMININE

Plan de Performance Fédéral U12F

Les joueuses U12F listées ci-dessous sont **convoquées le Mercredi 3 Novembre prochain à 9h15 à Viriat** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
ADAM	ERINN	AS DORTAN LAVANCIA
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD
DAUJAT	ANAIS	FC VEYLE SAONE
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE
LACOUR	LISE	FC BRESSE NORD
PERSEGOL	MARY	ENT.S. VAL DE SAONE
POIRIER	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TEKIA	KALISSIA	FC CÔTIERE LUENAZ
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE FC
MORALES GONZALEZ	KEYLIA	PLASTICS VALLEE FC
CHARPIGNY	MANON	ESSOR BRESSE SAONE
RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT
LAHMICI	SOFIA	CONCORDIA FC
NORDERA	LOLA	US VEYZIAT

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous sont **convoquées le Mercredi 3 Novembre prochain à 13h45 à Viriat** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

U13F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BOUVARD	FLAVIE	CS LAGNIEU
BOUVIER	LUCIE	AS DORTAN LAVANCIA
GONCALVES	LOU	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	NINON	AS MONTREAL LA CLUSE
GRIMONT	LEELOU	FC VEYLE SAONE
HERNANDEZ	JADE	ENT.S. VAL DE SAONE
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES
MIALON BRIAS	FAUSTINE	AS MONTREAL LA CLUSE

PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTAISE
PLANCON	CAMILLE	AS MONTREAL LA CLUSE
REVEL	MANON	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE FC
TAIBI	RIHANNA	CONCORDIA FC
BENOIT	LOUNA	ESSOR BRESSE SAONE
BENOIT	MAELLYS	ESSOR BRESSE SAONE

U14F

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CLUB</u>
BEREZIAT	ROMANE	A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ
BOULAY SUAU	SALOME	ESSOR BRESSE SAONE
BOULLY	ROMANE	BRESSE FOOT 01
DEMEUSOIS	JULIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
ESCOFFIER	EMILLIE	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
LANCON	ANNA	ESSOR BRESSE SAONE
MENESSIER	BLANCHE	U.S. DES DOMBES
PANIER	ANAI	EF SAONE BEAUJOLAIS
RIZZO	JULIA	A.S. MISERIEUX TREVoux
ROMAN	INES	BRESSE FOOT 01
SCARAMOZZINO	NOEMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

Championnat U15F

Le championnat U15F, en format matchs « allers-retours » débutera le samedi 13 Novembre.
Parution du calendrier pendant les vacances de Toussaint.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués
Seniors D5 : 1 délégué
Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués
Seniors Féminines : 1 délégué
U18 et U15 : 1 délégué
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL !

21.3) Obligation concernant les équipes de jeunes

21.3.1 Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

* Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.

* Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement avec un minimum de licenciés pour constituer seuls deux équipes.

Le Comité de Direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

En cas d'infraction la première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

Présents : MM DELIANCE, BOURDON, PELLET

Excusés : MM BACONNET, GUTTIEREZ, VERNAY

Jusqu'au 15 Novembre 2021, les forfaits simples ne seront pas amendés et ils ne seront pas pris en compte dans le décompte final (forfait général).

Courriers :

- du CS Béon : en attente
- du CS Chevroux : réclamation d'après match
- de Chazey Bons et Vaux en Bugey sur le match n° 23563827

*_*_*_*_*

Entente en U11

FO Leyment et Ol. Buyatin

Club responsable : FO Leyment

*_*_*_*_*

Dossier n° 49

Match n° 23563824 : Côtière MV 1/St Vulbas Berges du Rhône 3 – Seniors D4 poule B – du 24/10/2021

Courrier du club de St Vulbas Berges du Rhône annonçant le forfait de son équipe.

Score :

Côtière MV 1 : 3 buts / 3 points

St Vulbas Berges du Rhône 3 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 50

Match n° 23870252 : Montréal 3/ASP Oyonnax 2 – Seniors D5 poule J – du 24/10/2021

Courrier du club de ASP Oyonnax annonçant le forfait de son équipe.

Score :

Montréal 3 : 3 buts / 3 points

ASP Oyonnax 2 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 51

Match n° 23870160 : Bord de Veyle 2/Curtafond Confrançon 3 – Seniors D5 poule G – du 24/10/2021

Courrier du club de Curtafond Confrançon annonçant le forfait de son équipe.

Score :

Bord de Veyle 2 : 3 buts / 3 points

Curtafond Confrançon 3 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 52

Match n° 23927470 : Bressans FC 1/Hautecourt 1 – Seniors Fém. à 8 – du 23/10/2021

Courrier du club d'Hautecourt annonçant le forfait de son équipe.

Score :

FC Bressans 1 : 3 buts / 3 points

Hautecourt 1 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende.

Dossier n° 53

Match n° 23869982 : Champagne en Valromey 1/Ol. Buyatin 2 – Seniors D5 poule A – du 24/10/2021

Forfait de Ol. Buyatin 2.

Score :

Champagne 1 : 3 buts / 3 points

Ol. Buyatin 2 : 0 but / - 1 point

Pas d'amende

Dossier n° 54

Match n° 23551568 : Bresse Foot 01 1/Lagnieu 2 – Seniors D2 poule B – du 10/10/2021

Le club de Lagnieu est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 28 octobre 2021

Courriers :

Ol . Sud Revermont01 : seniors D4 poule A dimanche 31 octobre **13h00** au **stade le Cube à TOSSIAT.**

Guereins Genouilleux As. : seniors D5 poule D rencontre du 21 novembre.

Chaneins Isn Fc : accord pour avancer rencontre du 21 novembre D5 poule D.

Porte de l'Ain Sc : rencontre D4 poule C du 7 novembre 14h30 sur terrain de ST ANDRE de CORCY.

Compétition :	D5	Poule :	D	N° de match :	23870079
Rencontre :	Chaneins Isn Fc 1 - Guereins Genouilleux As 3				
Initialement prévu le :	21/11/2021	Heure :	?	Terrain :	
Aura lieu le :	<u>20/11/2021</u>	Heure :	<u>15h00</u>	Terrain :	Stade municipal de GUEREINS
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

Rencontres coupes groupements :

Marboz Esb 5 – Bresse Nord Fc 2 **samedi 30 octobre** 15h00 stade F.PIGUET à MARBOZ.

Dimanche 31 octobre

Dombes Us 2 – Vaux en Bugey Us 1 au complexe sportif de CHALAMONT 12h30

Hautecourt Romanèche As 2 – Oyonnax Att 2 stade L.MAILLET de HAUTECOURT ROMANECHÉ 12h30

Dombes Bresse Js 2 – Mille Etangs Sc 1 stade municipal de DOMPIERRE sur VEYLE 12h30.

Guéreins Genouilleux As 2 – Porte de l'Ain Sc 2 stade municipal de GUEREINS 12h30.

Manziat Fc 2 – Bagé As 2 stade de la Chassagne à MANZIAT 12h30.

Misérieux Trévoux 5 – Côt. Luénaz Fc 2 au complexe sportif de Fétan à TREVOUX 15h00.

Jedi 11 novembre

Montluel Fc 1 – Côt.Meximieux Villieu 1

St Martin du Mont Esr 3 – Priay Fc 1

Vertrieu As 1 – Belley Cs 2

Arbent Marchon Us 2 – Nurieux Volognat Fc 1

Rencontres coupes de l'Ain :

Feillens Us 3 – Thoissey Esvs 1 **samedi 30 octobre 19h00** complexe sportif des Dimes FEILLENS.

Veyle Saône Fc 2 - Feillens Us 2 **samedi 30 octobre 18h00** complexe sportif de LAIZ.

Ol. Sud Revermont01 : rencontre dimanche 31 octobre 15h00 au **stade le Cube à TOSSIAT.**

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 28 octobre 2021

Suite aux matchs en retard cause tour de la coupe Gambardella les rencontres sont reprogrammées :

U18 D2 poule C : J4 Veyle Saône Fc 1 – Dombes Bresse Fc 1 au mercredi 27 octobre

La journée 5 en U18 D2 poule C a été reportée au samedi 30 octobre.

Les poules et le calendrier seront établis après validation des classements par la commission règlement.

Suite à diverses questions se reporter sur site du district. Page **DISTRICT – STATUTS ET REGLEMENTS**

-

U15 :

Les poules et le calendrier seront établis après validation des classements par la commission règlement.

Suite à diverses questions se reporter sur site du district. Page **DISTRICT – STATUTS ET REGLEMENTS**

-

Envoyer un e.mail, boîte du club, si vous voulez inscrire des nouvelles équipes pour la phase 2 U15 et U18.

Ol. St Denis les Bourg + équipe 3 U18

Veyziat Oyonnax Us + équipe 1 U18

Bord de Veyle Fc + équipe 2 U18

Mas Rillier Fc + équipe 2 U15

Mille Etangs Sc + équipe 2 U15

Desideratas pour phase 2 : Centre Dombes Foot ; Thoissey Esvs ; Fareins Saône Vallée ; Viriat Cs ; Côtère Meximieux Villieu.

Suite à certains problèmes la phase 2 commencera le **samedi 13 novembre à 15h00 en U18** et le **dimanche 14 novembre 10h00 en U15** (et non pas le jeudi 11 novembre comme annoncé sur certains documents)

VETERANS

Réunion du 28 octobre 2021

Premier Tour vendredi 12 novembre 2021

Engagements reçus à ce jour : 24 équipes

Bagé As	Le Mas Rillier Fc
Bettant Js	Jassans Frans Foot
Bord de Veyle Fc	Manziat Fc
Bresse Dombes Js	Ambérieu Fc
Mille Etangs Sc	
Plaine Tonique Fc	St Denis Ambutrix Fc
Priay Fc	Côt. Luénaz Fc
St Maurice de Gourdans Fc	Bourg Sud
Thoissey Esvs	
Veyle Vieux Jonc Fc	St Vulbas Plaine de l'Ain Fc
Ol. St Denis les Bourg	Côtière Meximieux Villieu
Veyle Saône Fc	St Marcel Fc
Replonges Us	St Martin du Mont Esr

Tirage sur site vendredi 29 octobre

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 28 octobre 2021

Bresse Foot01 : report rencontre senior à 11 poule B du 23 octobre.

Bressans Fc : rencontre senior à 8 sur terrain de BUELLAS le samedi à 20h30.

Compétition :	Senior à 11	Poule :	B	N° de match :	23927513
Rencontre :	Bresse Foot01 F.1 - Osr01 Prf F.1				
Initialement prévu le :	23/10/2021	Heure :	20h00	Terrain :	Stade de la Besace à ST ETIENNE REYS.
Aura lieu le :	<u>13/11/2021</u>	Heure :	20h00	Terrain :	Stade de la Besace à ST ETIENNE REYS.
Commentaire :	Accord des 2 clubs				

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT »

Calendriers U7, U9, Festival 2^e tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements ...

U13

Championnat U13 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Buellas : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Feuilles de match manquantes Merci de nous les envoyer par mail

Festival U13 Pitch

U11

Championnat U11 :

Vous trouvez sur le site le calendrier U11 (rubrique Championnat).

Début des rencontres U11 à 10 h

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

Pas de report de rencontre U11

Les clubs peuvent s'entendre pour la jouer un soir de semaine et le club recevant nous envoie la feuille de match par mail.

Possibilité qu'il y ait des rencontres programmées à 9 h 30 et /ou 11h
A Laiz le 16 Octobre 2021 pour les équipes 2 et 4 de Veyle Saône

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Arbitrage

Les rencontres U11 doivent être arbitrées.
Soit par : Un jeune du club recevant
Un dirigeant d'une des 2 équipes
Un éducateur d'une des 2 équipes

Feuilles de match manquantes **Merci de nous les envoyer par mail**

U9

Championnat U9 :

Le calendrier de toute la 2e Phase U9 est sur le site dans « INFORMATIONS FOOT REDUIT ».
Vous le retrouverez aussi dans la rubrique Championnat.
Début des plateaux U9 à 10 h

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.
Ne saisir qu'un seul résultat qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Feuilles de match manquantes **Merci de nous les envoyer par mail**

U7

Championnat U7 :

Le calendrier de toute la 2e Phase U7 sera sur le site dans « INFORMATIONS FOOT REDUIT » dès que vous nous aurez fait part de ceux-ci.
Vous les retrouvez aussi dans la rubrique Championnat
Début des plateaux U7 à 10 h, 13h30, 14 h
Pas de report des plateaux

Feuille de plateau

Utiliser les feuilles de plateau données lors des 2 saisons précédentes.
Ne saisir qu'un seul résultat qui vous permet de scanner la feuille de plateau (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs. **Vous avez l'impression que cela ne fonctionne pas mais nous les recevons bien.**

Feuilles de match manquantes **Merci de nous les envoyer par mail**

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Vérification de fin de travaux (Arrosage incorporé)

- Stade municipal 1 de Saint Denis les BOURG NNI : 013440101
- Vérification effectuée le 19 octobre par JF JANNET. Dossier transmis à la ligue.

Vérifications décennales des terrains

- Stade municipal 2 de Saint Denis les Bourg NNI 013440102
- Vérification effectuée le 19 octobre par Mrs François PELLET et Jean Paul BACONNET.
- Dossier validé par ligue : classement en T6 S (stabilisé) jusqu'au 19 octobre 2031.

Vérifications périodiques des éclairages (toutes les deux saisons augmentées de deux saisons supplémentaires pour les éclairages LED)

- Eclairages des stades PIGUET 1 et 2 de Marboz NNI 012320101 et 012320102
- Vérification effectuée le 18 octobre par un membre de la commission régionale.
- En attente de classement.

Informations générales

Les zones de sécurité

Pour tous les niveaux de classement, une zone d'une largeur de 2,50 m en périphérie de l'aire de jeu est obligatoire.

La zone de sécurité est libre de tout obstacle hormis les buts de foot à 11 et les poteaux de corner. Elle se mesure depuis l'extérieur de la ligne de jeu jusqu'au premier obstacle rencontré (main courante, clôture, montants des buts de Foot à 8 rabattus, socle et couverture des abris de touche) Le revêtement de la zone de sécurité est d'une nature et de qualités identiques à celles de l'aire de jeu sur toute sa largeur.

Installations comportant un stade d'athlétisme.

Lorsque l'aire de jeu est entourée par une piste d'athlétisme délimitée par une bordure celle-ci doit être démontable aux angles de l'aire de jeu afin que soit respectée la zone de sécurité de 2,50 m. Le revêtement de la piste d'athlétisme peut être recouvert, dans ces angles par une plaque de gazon synthétique ou similaire délimitant les 2,50 m. Dans tous les cas, il n'existe aucune rupture de niveau avec l'aire de jeu et la surface doit offrir les mêmes qualités de sol que la zone de sécurité.

Pour la CDTIS : JF JANNET